

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 03 JUIN 2010

Madame la Députée,

L'Europe, confrontée depuis plusieurs mois à une crise économique et financière sans précédent, a su réagir et faire preuve de solidarité en adoptant des mesures fortes pour garantir la stabilité et l'unité de la zone euro dans son ensemble.

Au-delà de cette réaction nécessaire, les Européens partagent aujourd'hui la conviction qu'il faut désormais doter l'Europe d'un véritable gouvernement économique. C'est la principale leçon de la crise et la seule perspective pour éviter qu'elle ne se reproduise. Le 8 mai dernier, à l'occasion d'une réunion des Chefs d'Etat et de gouvernement de la zone euro, nous nous sommes mis d'accord sur un certain nombre de principes essentiels : le renforcement de la surveillance économique et de la coordination des politiques économiques dans la zone euro ; la révision du Pacte de stabilité et de croissance pour renforcer les sanctions en cas de manquement répété aux règles ; la mise en place d'un mécanisme de gestion des crises pour l'avenir. C'est autour de ces principes que nous avons demandé au groupe présidé par Herman VAN ROMPUY, dans lequel Christine LAGARDE représente le gouvernement français, d'accélérer ses travaux.

Le contenu d'un tel gouvernement économique européen suscite des débats et de nombreuses propositions émanant des institutions européennes comme des capitales d'Etats membres. Ces propositions, qui visent à renforcer l'efficacité de notre action commune, posent évidemment la question du contrôle démocratique que les parlementaires, nationaux et européens, doivent pouvoir exercer sur les politiques menées par les exécutifs.


Madame Constance LE GRIP
Députée au Parlement européen

C'est à la meilleure association des représentants des peuples à la mise en place de ce gouvernement économique que je souhaite que vous réfléchissiez. La mission que je veux vous confier, ainsi qu'à Henri PLAGNOL, député du Val-de-Marne, consistera à évaluer avec vos collègues des autres parlements européens, les modalités de transparence, d'information, d'association et de contrôle qui seraient susceptibles de garantir la légitimité démocratique du gouvernement économique européen que nous appelons de nos vœux.

Dans l'esprit du traité de Lisbonne, votre mission devra également permettre de recenser, parmi les propositions et idées aujourd'hui en débat, celles qui recueillent l'approbation – ou à l'inverse suscitent l'hostilité – des parlementaires nationaux et européens. Ce travail permettra de mesurer le degré d'acceptabilité démocratique des initiatives que les chefs d'Etat et de Gouvernement seront amenés à prendre dans les mois qui viennent pour assurer une meilleure coordination de nos politiques économiques et budgétaires.

Pour le bon accomplissement de votre mission, vous pourrez vous appuyer plus particulièrement sur le Secrétariat général des affaires européennes placé auprès du Premier ministre, sur le Ministère des Affaires étrangères et européennes et sur le Ministère de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi.

La situation difficile que traverse l'Europe exige de nous des réponses fortes et rapides. Dans ce contexte, je vous remercie de bien vouloir me transmettre votre rapport dans les plus brefs délais et au plus tard le 1^{er} octobre 2010.



Nicolas SARKOZY